

DECLARATION CONJOINTE Ve FORUM ECONOMIQUE FRANCE-ESPAGNE

À l'occasion du Ve Forum Economique France-Espagne qui s'est tenu à Paris le 23 mars 2026, les présidents de la Confederación Española de Organizaciones Empresariales (CEOE) et du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) réaffirment leur engagement à renforcer la coopération économique franco-espagnole au profit de la compétitivité et de la croissance en Europe.

Dans un contexte international marqué par l'instabilité géopolitique, les tensions sur les chaînes d'approvisionnement et une concurrence mondiale accrue, l'Espagne et la France, quatrième et deuxième économies de l'UE, doivent consolider leur résilience économique et leur leadership industriel pour rester compétitives sur les marchés mondiaux. À cette fin, il est essentiel que l'UE et ses États membres traduisent rapidement leurs grandes ambitions en propositions concrètes qui revitaliseront l'investissement et stimuleront l'innovation sur tout le continent européen. C'est pourquoi le CEOE et le MEDEF soutiennent l'engagement des dirigeants européens en faveur du programme « Une Europe, un marché » pour achever le Marché Unique d'ici 2028.

Ainsi, le MEDEF et le CEOE soulignent que :

- Les efforts visant à approfondir et à éliminer les barrières dans le Marché unique doivent s'accompagner d'un renforcement des mesures (aux niveaux européen, nationaux, régionaux et locaux) pour alléger les contraintes administratives et faciliter les investissements, notamment dans les secteurs industriel, énergétique et des infrastructures stratégiques, afin d'accélérer les projets d'investissement, en accordant une attention particulière aux petites et moyennes entreprises (PME). La Loi sur l'accélération industrielle trace la voie à suivre pour autoriser bien plus rapidement les projets dans l'industrie, la technologie, et la connectivité, et ainsi faciliter l'investissement. Nous pensons d'ailleurs que le 28^e régime européen offrirait aux entreprises européennes (notamment les startups) un cadre juridique unique et harmonisé à l'échelle de l'UE, réduisant les obstacles administratifs et réglementaires entre pays, ce qui faciliterait leur création, leur financement et leur expansion et permettrait ainsi à l'innovation de se diffuser plus rapidement et plus efficacement dans tout le marché européen.
- Il est également essentiel de renforcer les investissements dans les secteurs innovants et les technologies critiques. À cet effet, l'environnement réglementaire doit être plus favorable à l'innovation et une coopération accrue entre les universités, les centres technologiques et les entreprises, tant au sein de nos pays respectifs qu'avec les autres États membres, doit être encouragée. Par conséquent, le prochain Cadre Financier Pluriannuel (CFP) 2028-2034 doit être ambitieux et ses ressources doivent privilégier

les projets à effet multiplicateur. Ainsi, nous soutenons la création du Fonds Européen pour la Compétitivité, le renforcement d'Horizon Europe et plaidons pour une articulation cohérente entre les deux, la couverture intégrale du cycle d'innovation de la recherche fondamentale jusqu'à la mise sur le marché étant une priorité. Il est essentiel que l'industrie joue un rôle central dans sa gouvernance et dans la définition de ses priorités, la conception des programmes et le suivi de leur mise en œuvre, afin de garantir que les investissements répondent aux besoins réels du secteur productif et pas à un saupoudrage uniforme des fonds. Nous soutenons également le renforcement de l'inclusion du secteur privé dans la conception et la mise en œuvre de la politique de cohésion, instrument clé pour stimuler la compétitivité de nos territoires. En revanche, une taxe sur les entreprises (CORE) serait antinomique avec la priorité donnée à la compétitivité.

- Si l'investissement public peut jouer un rôle important dans ce processus, l'investissement privé doit demeurer la pierre angulaire d'une économie européenne forte, innovante et diversifiée. C'est pourquoi nous soutenons les initiatives visant à promouvoir l'Union de l'épargne et de l'investissement comme outil essentiel et priorité absolue pour libérer le potentiel d'investissement de l'UE. Nous saluons également la création des Laboratoires de Compétitivité et les initiatives que nos gouvernements promeuvent au sein du groupe E6 pour préserver la vigueur économique de l'Union européenne.
- Il est urgent de disposer d'une énergie décarbonée, compétitive et sûre, condition essentielle à la résilience européenne et à la compétitivité de son industrie. Cela implique un marché européen de l'électricité efficace et concurrentiel, préservant le mécanisme de fixation du prix basé sur le coût marginal tout en poursuivant le développement des signaux de long terme ; un développement coordonné du système énergétique européen, articulant le renforcement des interconnexions transfrontalières, les investissements massifs requis dans les réseaux nationaux et le développement des flexibilités, contribuant à améliorer la sécurité d'approvisionnement, l'efficacité du système et la compétitivité de nos économies tout en permettant une répartition équitable des coûts et des bénéfices ; et enfin le maintien et l'extension des instruments de compétitivité considérant l'ensemble des composantes de la facture énergétique et permettant de protéger les entreprises exposées à la concurrence internationale des risques de fuite de carbone et de concurrence déloyale.
- Investir dans la résilience et la souveraineté est essentiel. L'UE doit évoluer vers une industrie de sécurité et de défense intégrée, en encourageant l'industrialisation des technologies critiques et en réduisant sa dépendance extérieure. Parallèlement, il est indispensable de protéger les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement critiques, ainsi que de garantir la disponibilité de ses infrastructures pour assurer la mobilité militaire le long des corridors transeuropéens et des axes stratégiques.

- Enfin, la diversification géographique des activités commerciales espagnoles et françaises est essentielle à leur compétitivité et à la résilience de leurs économies respectives. C'est pourquoi nous soutenons l'application provisoire de l'accord commercial intérimaire entre l'UE et le Mercosur, ainsi que la signature et la ratification d'accords commerciaux avec le Mexique, l'Inde et l'Indonésie. Forts de la présence importante des entreprises espagnoles et françaises dans les pays du sud de la Méditerranée, d'Afrique subsaharienne, d'Amérique latine et des Caraïbes, nous proposons de renforcer la coopération entre ces entreprises afin de développer des projets stratégiques d'intérêt commun, avec un cofinancement national et le soutien de l'initiative Global Gateway.

Une compétitivité accrue des entreprises espagnoles et françaises est essentielle à la réalisation des objectifs de transition énergétique et de transformation technologique, ainsi qu'au renforcement de la résilience de nos économies respectives dans le contexte européen et international. À cette fin, la CEOE et le MEDEF s'engagent à favoriser un dialogue permanent entre tous les acteurs économiques espagnols et français et à poursuivre leur collaboration avec BusinessEurope et leurs partenaires européens afin d'atteindre ces objectifs.

Patrick Martin
Président du MEDEF

Antonio Garamendi
Président de la CEOE